



• LE MOT DU MAIRE •

L'année 2023 s'annonce encore riche de projets et de réalisations !

La fin de la construction de la micro-crèche par la Communauté de Communes de l'Enclave des Papes et du Pays de Grignan (CCEPPG) pour mai 2023, et son ouverture prévue pour la rentrée de septembre. La réhabilitation de l'école Valrousse visant à en faire une toute « nouvelle école ». L'achat d'un ensemble immobilier dénommé « Espace Pierre Fournier » au cœur du village, pour y créer des logements locatifs, et pallier ainsi un réel manque dans la commune.

Le budget 2023 a été voté à l'unanimité, sans augmentation des taxes locales et avec le maintien des subventions aux associations tellement importantes pour le dynamisme de Roussas.

Toutefois, cette année 2023 s'annonce difficile au niveau de la gestion de l'eau. Elle se raréfie déjà à cette époque, depuis le début de l'année les pluies ne sont pas au rendez-vous.

Aussi, je fais appel à votre vigilance pour préserver au maximum cette précieuse ressource ! Nous devons nous adapter tant au niveau de la consommation que de la gestion de l'eau.

Concernant le « petit marché de Roussas », après bien des doutes sur sa pérennité, il va être reconduit cette année mais avec un changement de jour, il aura lieu le **jeudi soir** au lieu du mercredi.

Je vous propose donc de noter d'ores et déjà cette date du **jeudi 15 juin à partir de 18 heures** pour l'ouverture du premier petit marché de l'année où sera servi le verre de l'amitié. Venez nombreux !

Christiane Robert

BUDGET

● EXERCICE 2022 SECTION FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement ont été de 1487137 € équivalentes aux recettes de 2021.

Les principales sources de financement viennent toujours de la Coved et de la carrière GSM qui contribuent pour 956 749 € soit les 2/3 des finances de la commune. Le reste des financements par ordre décroissant sont les rétrocessions de taxes reçues de l'Etat, la location des immeubles communaux (109.071 €) et les Eoliennes (28.134 €).

Les dépenses de fonctionnement 2022 s'élèvent à 922.964 € en hausse de 2.44%

Les principaux postes de dépenses sont les salaires et charges sociales (224.991 €), la redevance ONF (109.341 €), qui est basée sur les redevances GSM et Coved, les subventions aux associations (47.968 €) qui comprennent la subvention à l'association Culture et Festivités à Roussas (18.000 €) en charge de la gestion de l'Espace St- Germain.

L'excédent est de 564.173 € sur l'exercice.

Le budget devrait rester en équilibre même après l'arrêt des activités de la Coved, arrêt prévu pour la fin de l'année 2023 avec le démarrage du centre mitoyen des Granges Gontardes. Le Conseil Municipal travaille sur plusieurs pistes afin de trouver des ressources complémentaires comme l'augmentation du volume du parc immobilier locatif, l'augmentation des revenus liés au parc éolien et d'autres réflexions en cours.

● EXERCICE 2022 SECTION INVESTISSEMENT

Nous avons poursuivi en 2022 les travaux engagés sur les exercices précédents, en particulier :

- L'aménagement de l'Espace St Germain pour 451.691 €
- Voirie, entretien des chemins communaux pour 185.421 €
- L'enfouissement des lignes dans le village pour 97.789 €
- Bâtiments et installations / éclairage public pour un total de 61.330 €

Enfin, dans l'objectif de développer le parc immobilier locatif de la commune, l'achat de l'espace Fournier situé entre la Mairie et l'Espace saint Germain a été réalisé. Cet ensemble se compose d'un terrain à bâtir de 2 719 m² et d'un ancien corps de ferme + maison d'habitation d'une emprise foncière de 2322 m².

● TAUX D'IMPOSITION 2023

Maintien des taux en vigueur de 2022, étant précisé que l'augmentation des valeurs locatives imposée par l'état est de 7,1 %.

Taxe d'habitation : 1 %

Taxe foncière sur le bâti : 4,66 % + 15,51% = 20,17 %

Taxe foncière sur le non bâti : 35,58 %

● BUDGET PRÉVISIONNEL 2023

Pour l'année 2023, le plus gros investissement concernera les travaux d'enfouissement pour l'extension du réseau d'assainissement qui démarrent dans la partie Ouest de la commune. Les travaux de rénovation et d'agrandissement de l'Ecole Valrousse devraient aussi démarrer.

Enfin, dans l'objectif de développer le parc immobilier locatif de la commune, l'achat de l'espace Fournier situé entre la Mairie et l'Espace Saint-Germain a été réalisé. Cet ensemble se compose d'un terrain à bâtir de 2719 m² et d'un ancien corps de ferme + maison d'habitation d'une emprise foncière de 2322 m².

Le Conseil Municipal a validé les comptes et les budgets présentés.

● SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

2 ROUES SAS	400 €
4 PATTES SANS TOIT	500 €
ACCA ROUSSAS	800 €
ADAPEI DE LA DROME (opération brioches)	200 €
AFM TELETHON « lutte contre la myopathie »	160 €
AMICALE LAIQUE VALROUSSE	1000 €
AMICALE PERSONNEL DE GRIGNAN	200 €
ANEV (Association Nationale des Elus du Vin)	100 €
APAS. (Académie Provençale des Amis de Stuttgart)	1500 €
ASRGG ROUSSAS	1800 €
ASRGG ROUSSAS - PROJET JEUNES (vence et berre)	800 €
UC PIERRELATTE - COURSE CYCLISTES	400 €
GRAND EVÉNEMENT - COURSE CYCLISTES EN JUILLET	600 €
ASS. FRANCAISE DE LUTTE CONTRE LA MUCOVISCIDOSE ...	160 €
ASSOCIATION GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	1400 €
ASSOCIATION PARALYSES DE FRANCE	160 €
ASSOCIATION ROUSSASSIENNE DE LOISIRS	400 €
BIBLIOTHEQUE DE LA VENCE	1200 €
CIRK'ONFLEX	400 €
CLUB 3 ^e AGE VALAURIE	400 €
CULTURE ET FESTIVITES A ROUSSAS	18 000 €
FNATH (association des accidentés de la vie)	160 €
LA GAULE TRICASTINE	300 €
LES AMIS DU SANCTUAIRE	1500 €
LES RESTOS DU COEUR	160 €
MEMOIRE AGRICOLE DU PAYS DE GRIGNAN	300 €
MEMOIRES DE LA DROME	100 €
RECHERCHE SCLEROSE EN PLAQUES	160 €
RESSOURCE MONTELMAR	400 €
SOLEIL DES ARTISTES A L'HOPITAL	160 €
STE ROUSSASSIENNE DE BOULES	800 €

TOTAL DES SUBVENTIONS 2023

34 620 €

TRAVAUX

● EXTENSION DU RESEAU ASSAINISSEMENT

Les travaux de la 1^{re} tranche (secteur Ouest / les Esplanes) ont commencé le 20 mars, ils devraient être achevés fin 2023

Le Conseil Municipal a travaillé sur ce dossier pendant plusieurs années en s'appuyant sur le cabinet NALDEO de Montélimar. Il s'agit d'un très gros projet qui répond à plusieurs objectifs :

- Doter la majorité des résidents de la commune hors village de services équivalents à ceux dont bénéficient déjà depuis plusieurs années les habitants du village
- Permettre aux rares entreprises du village de disposer de liaisons internet stables et avec un débit suffisant pour une activité professionnelle moderne

Le projet a été axé sur les réseaux d'assainissement et de téléphonie mais aussi sur celui d'eau potable car le réseau actuel a plus de 60 ans et devrait être remplacé.

Ce projet d'enfouissement indispensable pour les eaux usées a aussi pour but d'assurer une liaison pérenne pour la téléphonie. En regroupant les réseaux lors d'une même opération la commune réduit les coûts et s'inscrit dans une démarche « verte ». Aujourd'hui nous entrons dans la phase de réalisation. Les entreprises retenues sont le groupement Berthouly/ Rivasi / Allians pour les travaux publics et la SAUR pour les pompes de relevage. Le démarrage de la tranche ferme par l'entreprise Berthouly : par l'aval du projet c'est-à-dire la liaison entre le centre des Esplanes et le réseau actuel de Valaurie, le point de liaison est situé en face de l'ancienne distillerie sur la D 133. La connexion au réseau d'assainissement pourra se faire progressivement au fur et à mesure de l'avancement des travaux, puisque la liaison avec Valaurie sera faite rapidement et que les problèmes de saturation du réseau ont été résolus par une installation de traitement des rejets de la distillerie d'Eyguebelle.

Les branchements de la fibre sur ce secteur devraient intervenir au cours du premier trimestre 2024.

● INÉDIT À ROUSSAS



● MICRO CRÈCHE

Les travaux initiés par la Communauté de Commune Enclave des Papes Pays de Grignan (CCEPPG) se poursuivent pour une réception vers fin mai 2023 et une mise en service à la rentrée 2023.

Sa gestion a été déléguée par la communauté de communes à l'association « les bout'chous » à Grignan.

Les critères de choix ont été mis en place par l'association et les parents vont en être informés.

Cette nouvelle structure s'appellera « Les P'tits Bouts »



● UN CHANTIER POUR L'AVENIR

En réponse au nombre croissant d'enfants qu'il est destiné à accueillir, le Groupe Scolaire de Valrousse se rénove et s'agrandit.

Le chantier se déroulera de 2023 à 2025. Il est porté par le Syndicat intercommunal de Valrousse et confié à l'architecte Fabien Ramadier. Attentive au premier chef au bien-être des enfants, l'équipe pédagogique a naturellement été associée à la définition du projet.

Cinq classes fonctionneront à l'aboutissement des travaux et si besoin est, une sixième pourra s'ouvrir dans les meilleures conditions.

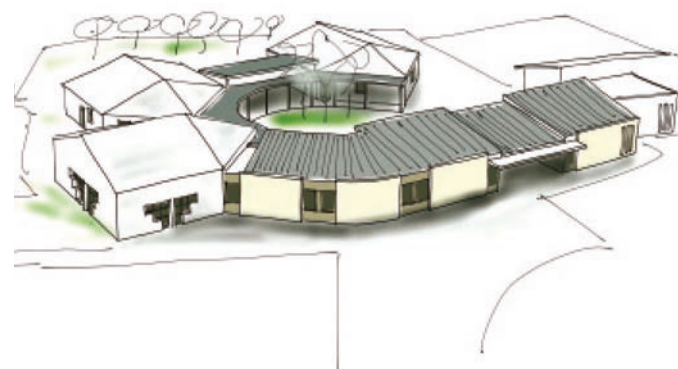
Vous serez régulièrement informés par vos communes d'une part de l'avancement des travaux et, d'autre part, des activités conduites au sein de Groupe scolaire.

Cout total HT du chantier : 2 300 000 euros, financés à 80 % par l'Etat, la région Auvergne Rhône Alpes, le département de la Drôme et les 20 % restant par les communes de Roussas et Valaurie.

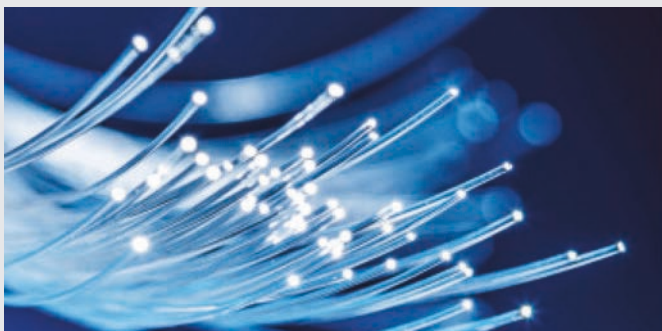
Permis de construire déposé, accord des bâtiments de France et études d'avant-projet définitif en cours :

Phase 1 des travaux : construction de deux bâtiments à l'entrée de l'école, classes de maternelle et bâtiment de Direction

Phase 2 des travaux : destruction du bâtiment central et rénovation des deux autres bâtiments existants, désamiantage des toitures, rénovation énergétique.



● MISE EN SERVICE DE LA FIBRE OPTIQUE



Le raccordement des propriétés a commencé dans le village.

Toutefois quelques difficultés d'ordre technique liées notamment au passage du fil dans les anciennes gaines sont apparues.

Il est rappelé que le réseau extérieur étant propriété d'ORANGE, seul celui-ci peut intervenir en cas de problème.

Dans ce cas l'opérateur FAI (Fournisseur d'Accès Internet) déclarera la situation à l'exploitant ADTIM FTTH pour résolution.

Pour rappel, si le blocage est localisé dans la partie privée du client, c'est à lui de réaliser la réparation.

Afin d'aider au mieux les usagers, une réunion a été provoquée en mairie pour pouvoir répondre aux nombreux cas identifiés.

● ESPACE FOURNIER

La commune vient d'acquérir un ensemble immobilier situé Route d'Aiguebelle appartenant précédemment à la famille FOURNIER.

Composé d'une part d'une maison d'habitation et de dépendances cadastrées D 415 et D 416 d'une surface totale de 2322 m², d'autre part d'un terrain nu constructible cadastré D 417 de 2719 m².

Le but est de constituer une réserve foncière pour la commune et d'y développer un collectif de logements tel que réalisé en 2018.

Dans un premier temps le CAUE a été sollicité pour accompagner la commune au niveau de la maîtrise d'ouvrage et la maison d'habitation a été louée dans l'attente de l'évolution du projet.



INFORMATIONS

● LOCATION DES SALLES

Pour toutes réservations de la salle polyvalente ou de la salle des fêtes

Contactez Corinne BEURAIN au 06 77 10 14 23

● DATES DES CONSEILS MUNICIPAUX 2023

MARDI 25 AVRIL	19h30
MARDI 23 MAI	19h30
MARDI 27 JUIN	19h30
MARDI 25 JUILLET	19h30
MARDI 26 SEPTEMBRE	19h30
MARDI 31 OCTOBRE	19h30
MARDI 28 NOVEMBRE	19h30
MARDI 19 DECEMBRE	19h30

● PERMANENCE DU CONSEILLER NUMÉRIQUE

2^e TRIMESTRE 2023 EN MAIRIE DE ROUSSAS

- MERCREDI 19 AVRIL de 10 H à 12 H
- MERCREDI 10 MAI de 10 H à 12 H
- MERCREDI 31 MAI de 10 H à 12 H
- MERCREDI 21 JUIN de 10 H à 12 H
- MERCREDI 19 JUILLET de 10 H à 12 H

Pour un rendez-vous en dehors de ces dates vous pouvez contacter Charline LAVIE au 06 07 39 66 15

● INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les nouveaux arrivants sont invités à s'inscrire sur la liste électorale de la commune, ce qui entrainera leur radiation d'office de leur ancienne commune.

L'inscription peut se faire soit en ligne sur le site service-public.fr, soit en téléchargeant sur ce même site le Cerfa n°12669*02 qui sera à déposer en mairie accompagné d'une copie de la carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

● LA CONCILIATION ET LE CONCILIATEUR DE JUSTICE

La conciliation est un mode de règlement amiable de certains litiges, dits litiges de la vie quotidienne.

Elle peut intervenir en dehors de tout procès ou devant un juge ou être déléguée à un conciliateur de justice. C'est une procédure simple, rapide et entièrement gratuite. Si elle aboutit, elle donne lieu à un constat d'accord total ou partiel qui peut être homologué par le juge pour lui donner force exécutoire.

Qui est le conciliateur de justice : il s'agit d'un auxiliaire de justice assermenté, nommé par le Premier Président de la Cour d'Appel. Son intervention est gratuite.

Quel est son rôle : il essaie de trouver une solution amiable pour régler un différend entre deux parties ou plus.

Quel est son domaine d'intervention : il intervient dans les litiges entre bailleurs et locataires, ceux relatifs à la consommation, les problèmes de copropriété, les litiges entre commerçants, entre particuliers, les troubles de voisinage, les litiges du droit rural et en matière prud'homale. Sont exclues les affaires pénales, familiales et d'état civil.

Où trouver le conciliateur de justice : il tient des permanences soit dans les Mairies, dans les Espaces France Service, dans les Maisons de Service Public et dans les Tribunaux.

Permanences consultables sur le site

www.cours-appel.justice.fr/grenoble/conciliateurs-de-justice

Comment le saisir : en ligne

<https://www.conciliateursdefrance.fr/Conciliation2?depuis=nat>,

par écrit, ou vous rendre à une de ses permanences.

Pour en savoir plus <https://www.conciliateurs.fr/>

Pour les habitants de Roussas, coordonnées du conciliateur compétent :

Brigitte MICHEL

brigitte.guidoni-michel@conciliateurdejustice.fr

ou 06 64 16 22 06

Permanences à la Mairie de Grignan 04 75 46 50 06

les 3^e mardi du mois de 8h30 à 11h

et à la Mairie de Taulignan 04 75 53 67 90 le 1^{er} mercredi du mois de 9h à 11h30

● MAITRISER INTERNET AVEC LE PASS NUMÉRIQUE 26

Le Département propose un chéquier-formations pour aider les Drômois à se familiariser avec les nouveaux usages numériques.

Savoir naviguer sur le web pour effectuer des démarches en ligne (impôts, CAF, emploi...) passer un appel vidéo pour échanger avec ses petits-enfants, réaliser un CV, faire un achat en ligne, envoyer un mail avec des pièces jointes, protéger ses données...Des gestes quotidiens pour beaucoup, mais pas forcément évidents pour tous.

Pour lutter contre l'exclusion numérique et accompagner les personnes qui ne sont pas à l'aise avec les usages et les outils du numérique, le Département propose un chéquier-formations : le « Pass numérique 26 ». 7 000 chèques représentant 35 000 heures de formation sont disponibles.

Destiné aux Drômois de 18 ans et plus, le chéquier permet de s'inscrire à des modules, animés par des médiateurs, à suivre dans l'un des 25 espaces publics numériques labellisés participant à l'opération.

Au programme, des ateliers pour débiter ou approfondir ses connaissances.

Le « Pass numérique 26 » est à demander auprès des centres médico-sociaux ou des tiers-lieux participants.

Infos > passnumerique26.fr

● CENTRE D'ENFOUISSEMENT

Le centre d'enfouissement de Roussas devrait arrêter d'accueillir des dépôts en principe à compter du 31 décembre 2023.

Les travaux de réalisation du nouveau centre sur la commune de Les Granges Gontardes sont en cours, lequel devrait être opérationnel au 1^{er} janvier 2024. Parallèlement se construit sur la commune de Malataverne le futur centre de préparation de combustible avant enfouissement, Syproval.

● DÉCHETS MÉNAGERS ET COMPOSTAGE

A compter du 1^{er} Janvier 2024, les biodéchets ne devront plus être déposés dans votre poubelle résiduelle

Vous n'avez pas encore de composteur ? demandez-en un à la CCEPPG ! Caractéristiques du composteur : contenance 220 litres, vendu en kit avec notice de montage et bio-seau de 10 litres. Participation demandée 40 €.

Offre réservée aux particuliers résidants sur le territoire de la CCEPPG, un seul kit par foyer.

Pour plus d'infos ou pour télécharger votre bon de commande, rendez-vous sur www.cceppg.fr

Devenez guide-composteur : La communauté de communes vous propose une formation gratuite les vendredis 26 mai, 2 juin et 9 juin 2023 de 9 h à 17 h à Valréas cité du végétal.

Infos et inscriptions au 04 90 35 01 52 ou sur infos@cceppg.fr

LA VIE DU VILLAGE

• VOËUX DU MAIRE

Le 7 janvier 2023 plus d'une centaine de personnes étaient présentes.



CLIN D'OEIL !



Les cloches ont recommencé à sonner depuis le 25 janvier 2023

L'AGENDA D'AVRIL À JUIN 2023

• DE FERME EN FERME

Les journées de ferme en ferme se dérouleront les 29 et 30 avril 2023



• COMMÉMORATION DU 8 MAI

La cérémonie aura lieu à 11 h au cimetière de Roussas et à 11 h 30 au cimetière de Valaurie.

• PETIT MARCHÉ

Tous les jeudis du 15 juin au 17 août à partir de 18 h.
Le 15 juin, jour de reprise du petit marché, le verre de l'amitié sera offert par la municipalité.

• COURSE CYCLISTE

pour la première fois dans la Drôme, un championnat régional de cyclisme sur route à la demande de la région Auvergne-Rhône-Alpes !



ROUSSAS

FSGT Cyclisme Comité Drôme-Ardèche

CHAMPIONNAT REGIONAL DE CYCLISME SUR ROUTE AUVERGNE – RHONE – ALPES

Samedi 10 JUIN 2023



- Classement par catégorie d'âge
- Premier départ à 13h00

• SPECTACLES DONNÉS À L'ESPACE CULTUREL SAINT-GERMAIN

Les soirées cinéma sont diversifiées et les échanges qui s'ensuivent en présence d'un ou d'une spécialiste du cinéma ou du sujet traité sont toujours très riches !

Quelques photos des spectacles donnés :



Les Ouates dans l'Entracte



SATTVAM danse et musique indienne



Le dernier jour d'un condamné de Victor Hugo par François Duval



Les Forains

Le programme du second trimestre de plus en plus riche est joint à ce bulletin. L'assemblée générale aura lieu le 28 avril 2023 à 18 heures.

VIE DES ASSOCIATIONS

• L'ASSOCIATION DES AMIS DU SANCTUAIRE

LES PELERINAGES ET LES VÊPRES

La fête de Saint Joseph donne l'occasion de réaliser deux pèlerinages :

- **le 19 mars pour la fête de Saint Joseph.**

Célébration à 10h30

- **le 1^{er} mai pour la fête de tous les travailleurs** sous la houlette de Saint Joseph charpentier. La Célébration est à 10h30 suivie du verre de l'amitié- repas hors sac – l'après midi Quiz sur le sanctuaire suivi des Vêpres à 15h

- **les 13-15-22 juin journées pour les scolaires** de Chabریان

- **le 12 juillet pèlerinage des Vététistes** du Vaucluse.

De plus, chaque 3^e mercredi du mois, se déroulent les Vêpres à Saint Joseph à 18h30.

LES MARIAGES

La saison des mariages, quant à elle, débutera le 17 mai et elle se terminera le 28 octobre: 33 couples, venant de la Drôme, l'Ardèche et du Vaucluse ; mais aussi des autres régions de France et de plusieurs pays étrangers. Ils ont déjà choisi le village et le sanctuaire pour y célébrer ce grand évènement de leur vie !

Pour les habitants de Roussas qui désirent se marier au sanctuaire, vous êtes prioritaires, mais ne tardez pas, car le calendrier 2024 se remplit, les samedis sont très demandés...

LES PERMANENCES

Les permanences sont assurées selon la disponibilité des personnes bénévoles.

Elles ont lieu principalement le samedi et dimanche 15h à 18h. Et en semaine selon la disponibilité des bénévoles

LES CONCERTS

DIMANCHE 14 MAI A 17H



• QUOI DE NEUF A LA BIBLIOTHEQUE DE LA VENCE ?

Vous projetez un achat ? Votre bibliothèque vient de **s'abonner à la revue QUE CHOISIR**, venez la consulter gratuitement dans nos locaux, des fauteuils confortables vous y attendent !

(la bibliothèque est ouverte au public les mercredis et vendredis de 16h30 à 18h30 et les samedis de 10h à 12h)

Vous pourrez profiter de votre visite pour emprunter un des derniers livres parus. Pour votre confort, **nous venons d'acquérir treize livres, de genre très différents**, (saga familiale, roman, essais), **imprimés en gros caractères**. Il y en a forcément un pour vous !

Enfin, retrouvez-nous à 16 heures à la Salle à Valaurie le **dimanche 2 avril prochain pour un gouter lecture au féminin** organisé en partenariat avec la Maison de la tour : ELLES ECRIVENT, ELLES CREENT. Nous vous accueillerons avec une boisson et un gâteau et vous pourrez entendre des textes d'écrivaines illustrés par des œuvres d'artistes femmes (participation libre).

• ASSOCIATION ROUSSASSIENNE DE BOULES

Pour démarrer la saison 2023, l'Association Roussassienne de Boules tiendra son assemblée générale le 13 mai 2023 à 17h00, s'en suivra le premier concours de la saison.

calendrier

13 et 20 mai

3 et 17 juin

8 et 29 juillet

5, 15 (challenge) et 26 aout

2 et 16 septembre

Vous aimez jouer à la pétanque pour le plaisir Roussassiennes et Roussassiens nous vous attendons.

Jean-Philippe Mouraret

Email : jeanphi26@orange.fr

Tél. 06 13 50 61 20



• CULTURE ET FESTIVITÉS À ROUSSAS

"Avis à la population ! L'Entracte, magnifique cave voutée restaurée attenante à l'Espace St Germain, vous accueille avant ou après nos spectacles pour partager le verre de l'amitié, à bientôt"

• ETAT CIVIL

Naissance :

BEHAR Isaac, le 30 janvier 2023

Mariage :

SUZANNE Florent et DROUHOT Sari-Dewi
25 mars 2023

Décès :

PLAN Gérard, le 7 janvier 2023

Bulletin municipal 1^{er} trimestre 2023 - Publié le 5 avril 2023

Directrice de la publication : Christiane Robert

Comité de rédaction et mise en page : Dany Bonnaire, Ligea Jasieniecka, Henri Bour, Guido Lamberts

Document périodique imprimé en 200 exemplaires

Imprimerie Bayle - 26200 Montélimar - 04 75 0110 39 - Ne pas jeter sur la voie publique

Roussas

en Drôme Provençale

MAIRIE-ROUSSAS.FR



Village de Roussas

Mairie de Roussas

90 route d'Aiguebelle, 26230 ROUSSAS

Téléphone : 04 75 98 54 24

Email : contact@mairie-roussas.fr

Site internet : mairie-roussas.fr

Facebook : village de roussas

Lundi, mercredi et vendredi : 10h/12h

Mardi et jeudi : 15h/18h

Syndicat d'Adduction d'Eau

Téléphone : 04 75 53 31 82

Portable : 06 42 66 42 91

Email : saevaaurieroussas@orange.fr